



# CONSEILLER A LA SECURITE

## Métier visé

Le Conseiller à la sécurité est chargé de vérifier le respect des prescriptions légales liées non seulement aux opérations de transport des marchandises dangereuses mais aussi aux opérations de chargement et de déchargement, de remplissage ou d'emballage. Il supervise également les opérations de transfert vers un autre mode de transport ou vice-versa. Il travaille au bureau ou sur le terrain en fonction des besoins de l'activité de l'entreprise.

## Public cible

Tout travailleur amené à superviser le transport et/ou la manutention de marchandises dangereuses.

## Prérequis

- o Formation initiale : aucun ou défini par l'entreprise intéressée.
- o Recyclage : être titulaire d'un certificat dont la validité arrive à échéance dans les 12 mois.
- o IMDG : être titulaire d'un certificat de Conseiller à la sécurité.

## Description de la formation

ADR, RID, ADNR, IMDG toutes classes sauf 1, 2 et 7. Complément classe 2 possible sur demande.

La formation peut être modulée en fonction des besoins de l'entreprise.

*FOREM Formation est agréé par le SPF Mobilité et Transports pour dispenser les formations préparatoires à l'examen et les recyclages.*

## Mode d'organisation

- o Lieu : FOREM Formation Logistique-Liège  
Rue J. de Sélys Longchamps, 2 à 4460 BIERSET.
- o Organisation : cours collectifs. Groupes de maximum 15 personnes.
- o Horaire : de 8h30 à 16h30
- o Dates : en mai et en octobre 2008. Dates à déterminer.
- o Prix : voir tableau ci-dessous.  
Paiement possible par Chèques Formation.

## Prix

MODULES DE FORMATION	PRIX /EUROS	DUREE EN JOUR
F° Initiale : ttes classes sauf classes 1,2 et 7 (ADR, RID)	400€	5
F° Initiale : ttes classes sauf classes 1,2 et 7 (ADNR)	500€	5
F° Initiale : classe 2 (gaz)	80€	1
F° Recyclage : ttes classes sauf classes 1,2 et 7	240€	3
F° Recyclage : classe 2 (gaz)	80€	1
Partie spécifique : IMDG ttes classes sauf classes 1,2 et 7	240€	2

+ **Syllabi** : 159€ tvac

+ **Inscription à l'examen SPF Mobilité et Transports** : 75€ et 13€ / Module

## Documents délivrés en fin de formation

### o Formation initiale :

L'attestation de formation permet de présenter l'examen organisé par SPF Mobilité et Transports pour les classes de produits et le mode de transport concernés.

Le certificat de "Conseiller en Sécurité" est délivré par SPF Mobilité et Transports après réussite de l'examen. Il a une durée de validité de 5 ans.

### o Recyclage :

Le certificat de "Conseiller en Sécurité" est prolongé de 5 ans après réussite d'un test de contrôle organisé par Forem Formation.

## Personne à contacter pour informations complémentaires

FOREM Formation Logistique-Liège : [vincent.dernier@forem.be](mailto:vincent.dernier@forem.be) TEL. : 04/239.78.07.

## Formulaire d'inscription

Ce formulaire dûment complété est à renvoyer pour le **09/05/08** au plus tard. FOREM Formation Logistique-Liège, rue J. de Sélys Longchamps, 2 à 4460 BIERSET à Marie D'HOORE [marie.dhoore@forem.be](mailto:marie.dhoore@forem.be) - Tél. : 04/239.78.15 - Fax : .04/247.58.72.

Madame/Monsieur

Nom - prénom :

Adresse :

Lieu et date de naissance :

N° de carte d'identité :

Nationalité :

Entreprise :

Adresse :

.....  
 .....  
 .....

Nom du responsable :

N° de TVA :

Secteur :

Fonction du candidat :

Adresse de facturation :

.....  
 .....  
 .....

Tél. :

Fax :

E-mail :

.....

Avec catering (5 € par jour et par personne) :    oui / non

Souhaite s'inscrire à la formation :

	<b>FORMATION INITIALE</b>	<b>RECYCLAGE</b>	<b>PARTIE SPECIFIQUE</b>	<b>Cplément Classe 2</b>
<b>ADR</b> ttes classes sauf 1, 2 et 7				
<b>ADNR</b> ttes classes sauf 1, 2 et 7				=====
<b>RID</b> ttes classes sauf 1, 2 et 7				
<b>IMDG</b> ttes classes sauf 1 et 7	=====	=====		=====

Date :

Nom et signature du représentant de l'entreprise :